

Rapport présenté par M. Le Vaucher
Vice Président du Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale d'actionsnaires du 6 Février 1874

Messieurs,
Conformément à nos Statuts, Notre Conseil d'Admⁿ
vient vous rendre compte des Opérations & des résultats
de l'exercice de l'année dernière.

L'exercice des affaires du Comptoir atteint à peu près le
chiffre des années précédentes; les Résultats sont
supérieurs par suite du hausse ^{plus} de l'Escompte sur
toutes les grandes places de Commerce. Mais nous
devons vous signaler que le travail des Bureaux est
sensiblement augmenté par la réduction obligatoire
de toutes les valeurs sur l'Allemagne pour le
passage à notre système décimal, qui n'est déposé
de ne pas avoir été adopté par le Fay & ou notre Commerce &
notre Industrie sans forcer de chercher de nouveaux
débouchés; aussi Messieurs vous joindrais-je à nos
félicitations à tous les Employés du Comptoir notre grande
Satisfaction, & à M. Le Directeur, que nous apprécions
son zèle & sa sollicitude pour les Intérêts qui lui
sont confiés.

La parfaite régularité de la Comptabilité & de la clôture
des opérations ont été constatés par deux membres du
Conseil d'Administration après l'examen du Comité
de Censure.

Les Opérations du Comptoir se sont élevées à
4 160 402 406 4 représentant par l'Entree en portefeuille de
659 400 Effets.

Les Frais Généraux ont été de
4 461 629 95. Ils sont restés de 990 04 au dessous de
l'Estimation du Budget.

Le Compte d'Effets en Souffrance était de 616 000 de
2 500 800 35 au 31^r 1872. Il est réduit actuellement à
72 820 73 en y comprenant une somme de
3 336 08 survenue pendant le 2^e Semestre.

Le Bénéfice net est de
1 374 220 36 dans lequel sont compris 1 839 35 l'année

du Compte de Profits & Pertes au 31^r 1872

Nous vous proposons la répartition suivante:

120 000 - aux Actionnaires, soit un dividende de 15%
95 580 33 au Directeur pour son intérêt de 10% dans le Bénéfice
nets, d'indemnité faite de 40 000 d'intérêts des fonds
Social & du Compte de Réserve
Sur le Solde

7864 06 Le Conseil a autorisé le prélèvement de
2400 - pour gratification aux Employés du Comptoir. Restera donc
au Compte de Profits & Pertes

5464 06 pour l'année de l'année suivante.
Il a été fait une première distribution aux Actionnaires de
16000 - en Août, soit 2% du montant des actions. Il
leur sera distribuée, à date de demain, outre
préstation des actions

104000 - soit 13% ou 68 par action, ce qui élève le dividende
Total pour l'année 1873 à 15% du montant des
actions.

Tous les membres du Conseil d'Administration & le Comité de Censure
doivent être renouvelés par tiers conformément aux termes de
l'art 29 des Statuts, qui porte:

Les Membres sont rééligibles.
M. M^r Jules Gros & Cornille Bernheim sont les seuls
sortants. Nous avons eu le regret de perdre M. M^r Henri Boeringer
& Fritz Hartmann; nous désirons en leur excellent collaborateurs.

Nous vous adressons Messieurs avec regrets que nous vous exprimons.
Nous vous proposons d'être en remplacement
M. Eugène Boeringer pour remplacer M. M^r Jules Gros
Henri Retter de la Meuse, Retter Fournier. Ces deux

remplacent M. M^r Hartmann.
Nous avons également à proposer à la réélection ou au remplacement de
M. Maurice Blech pour membre du Comité de Censure.

Avant de passer à la réélection, M. Maurice voudra bien prendre
la parole pour son rapport au nom du Comité de Censure.

Le Vice Président du Conseil d'Admⁿ
Le Vaucher